

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/01/21 31/01/22	31/01/20 31/01/21	31/01/19 31/01/20	31/01/18 31/01/19	31/01/17 31/01/18	Création
Portefeuille*	-12.32	-10.05	-6.72	-12.32	36.84	-	5.81	4.41	23.86	-	-	30.08
Indice de référence	-3.74	-2.24	1.00	-3.74	40.51	-	19.72	0.61	16.65	-	-	34.02
Ecarts	-8.58	-7.81	-7.72	-8.58	-3.66	-	-13.91	3.80	7.22	-	-	-3.95

Performance calendaire annuelle (%)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille*	18.28	7.36	27.66	-	-	-	-	-	-	-
Indice de référence	22.67	0.25	26.11	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts	-4.40	7.11	1.54	-	-	-	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action	Pondération (%)		Secteur	Géographie	
	Portefeuille	Indice de référence			Relative
Asml Holding NV	6.90	4.63	2.26	Technologie	Pays-Bas
LVMH Moët Hennessy Louis Vu...	4.90	3.59	1.31	Consommation non essentielle	France
Iberdrola SA	4.70	1.11	3.59	Services aux Collectivités	Espagne
Safran SA	4.64	0.76	3.88	Industries	France
Adyen NV	3.85	0.95	2.90	Industries	Pays-Bas
Pernod Ricard SA	3.68	0.73	2.95	Consommation courante	France
Schneider Electric SE	3.62	1.60	2.02	Industries	France
Koninklijke Dsm NV	3.60	0.55	3.05	Consommation courante	Pays-Bas
Universal Music Group NV	3.48	0.31	3.16	Consommation non essentielle	Pays-Bas
L'Oreal SA	3.43	1.72	1.71	Consommation non essentielle	France
Total (%)	42.81	15.97			

5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Safran SA	4.64	0.76	3.88
Iberdrola SA	4.70	1.11	3.59
Kion Group AG	3.39	0.11	3.28
Universal Music Group NV	3.48	0.31	3.16
Atlas Copco AB	3.15	0.00	3.15

5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Linde Plc	0.00	2.70	-2.70
TotalEnergies SE	0.00	2.50	-2.50
SAP SE	0.00	2.28	-2.28
Sanofi	0.00	2.00	-2.00
Siemens AG	0.00	1.98	-1.98

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 06/03/2018

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/01/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

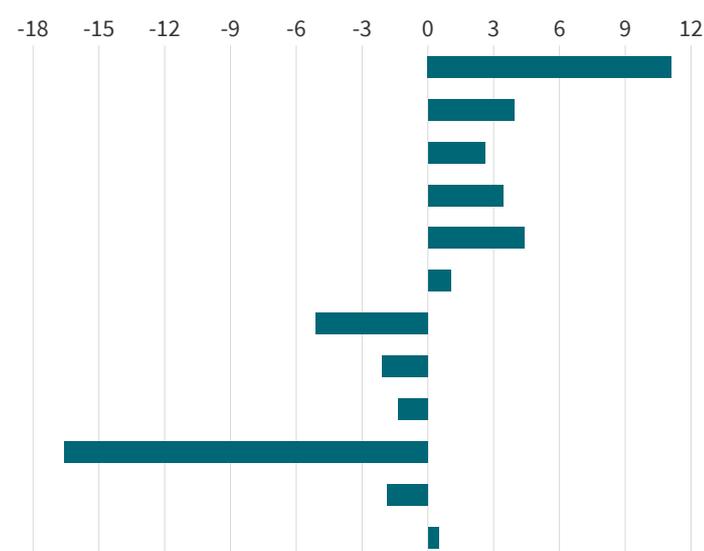
Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Industries	28.01	16.91
Consommation non essentielle	21.13	17.20
Technologie	15.04	12.44
Santé	11.24	7.82
Consommation courante	9.88	5.50
Services aux Collectivités	6.60	5.54
Matériaux de Base	2.89	7.98
Énergie	2.59	4.69
Télécommunications	2.14	3.51
Sociétés Financières	0.00	16.57
Immobilier	0.00	1.84
Monétaire	0.48	0.00

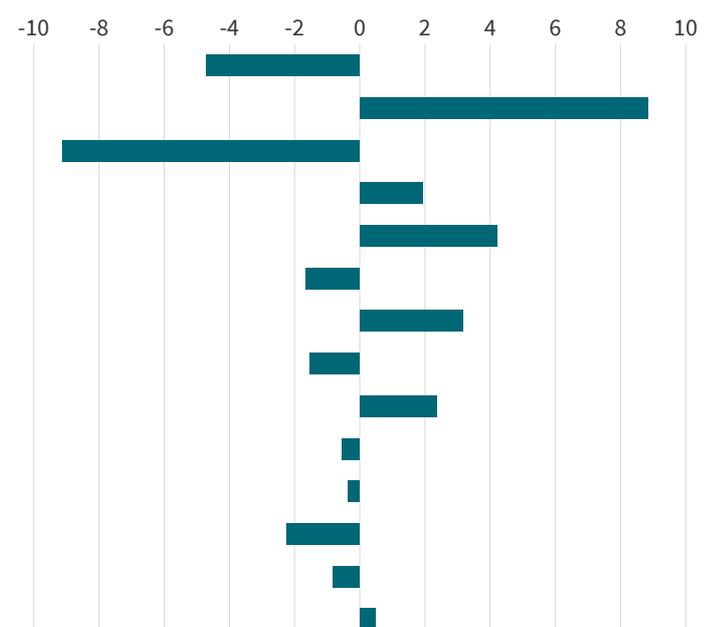
Exposition Actions par zone géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
France	28.35	33.04
Pays-Bas	22.00	13.18
Allemagne	18.56	27.69
Espagne	8.79	6.85
Belgique	7.21	3.00
Italie	6.52	8.16
Suède	3.15	0.00
Finlande	2.59	4.11
Norvège	2.35	0.00
Portugal	0.00	0.54
Luxembourg	0.00	0.37
Irlande	0.00	2.24
Autriche	0.00	0.83
Monétaire	0.48	0.00

Exposition sectorielle active (%)



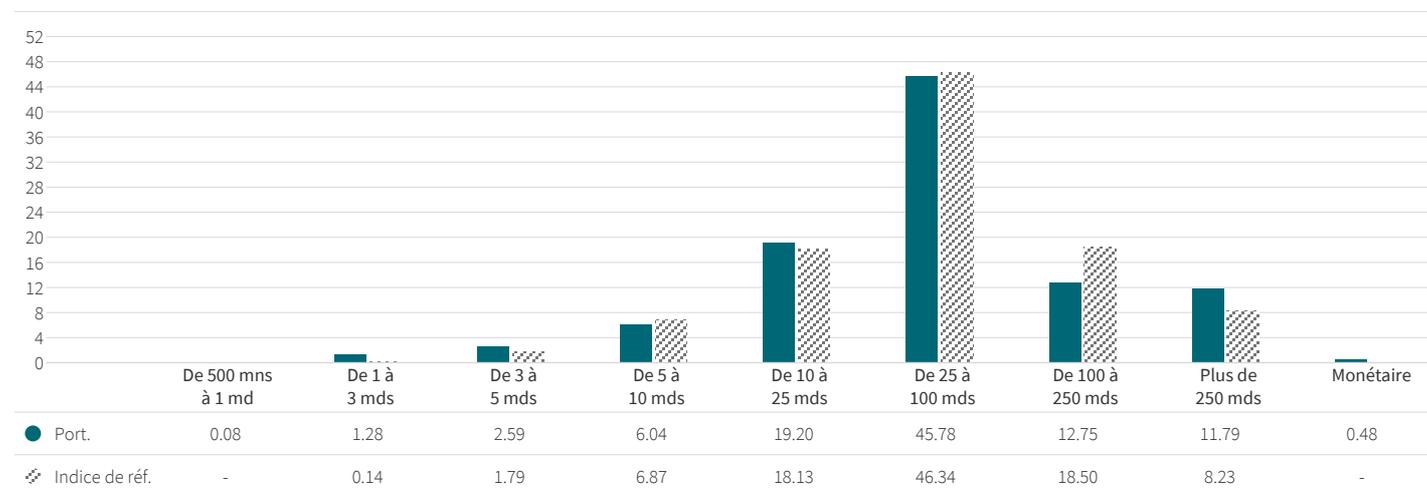
Exposition régionale active (%)



Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/01/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)



Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 31/01/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Informations supplémentaires

Administration: S EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Classification AMF	Actions Pays de la zone Euro
Date de la 1ère Valeur Liquidative	06/03/2018
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	FR0013321007
Frais estimés courants	1.60%
Frais de gestion financière	1.6%
Frais de gestion maximum	1.6%
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA IM Paris
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES SCA

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

Objectifs du fonds

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions de pays de la zone euro ».

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance du capital, mesurée en Euro, sur un horizon de long terme, en s'exposant principalement sur les marchés d'actions de la zone Euro L'OPCVM met en œuvre une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés retenus dans les décisions d'investissement.

Horizon d'investissement

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Caractéristiques du risque



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Minimum de souscription initiale : 1 action

Comment investir

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation exclusive. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence.

Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence.

Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement. Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

Avertissements

Ce document est publié uniquement à titre d'information et ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers au sens de la directive MiFID (2014/65/EU). Il ne constitue pas non plus, de la part d'AXA Investment Managers et/ou de ses filiales, une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux

informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques, les frais d'investissement et les commissions liés à l'achat d'un des produits et risques mentionnés. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Les produits ou stratégies mentionnés dans ce document peuvent ne pas être autorisés ou disponibles dans votre juridiction. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion ou directement sur son site Internet (<https://www.axa-im.com/en/registration-map>) la liste des pays de commercialisation du fonds.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice

dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : $(\text{abs}(\text{achats}) + \text{abs}(\text{ventes}) - \text{abs}(\text{souscriptions} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$.

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Avvertissements des fournisseurs de données financières externes

ICB

Industry Classification Benchmark (« ICB ») est un produit de FTSE International Limited (« FTSE ») et tous droits de propriété intellectuelle portant sur l'ICB sont dévolus au FTSE. Le FTSE a octroyé à AXA IM une licence d'utilisation de l'ICB. « FTSE » est une marque de commerce de la Bourse de Londres (London Stock Exchange) et du Financial Times Limited et est utilisée sous licence par le FTSE. Le FTSE et ses concédants de licence ne reconnaissent aucune responsabilité à l'égard de quiconque relativement à toute perte ou dommage résultant d'une quelconque erreur ou omission dans l'ICB.

Glossaire

Certains termes vous posent question ?

Consultez la page Glossaire de notre site Internet.

axa-im.com/glossary